



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2026.
Regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au centre communautaire George-McLeish, situé au 20, avenue Morningside le mardi 16 juin 2026, à 19h00, à laquelle sont présents :

Minutes of the regular sitting of the Municipal Council held at the George-McLeish Community Centre, located at 20 Morningside Avenue, on Tuesday, June 16, 2026, at 7:00 p.m., at which are present:

Mairesse/Mayor:

Julie Brisebois

Les conseillers/Councillors:

Shannon O'Halloran, Camille Frenette, Michelle Jackson Trepanier, Nina Hodge et Tanya Narang

Invité/Guest:

Commandant Jean-Sébastien Masson, SPVM

Absents/Absent:

Conseiller/ Councillor Stephen Lee

Sont également présents/Also present:

Robert Malek, Directeur Général et Trésorier/ Director General and Treasurer
Cassandra Vilo, Assistante-greffière par intérim/ Interim Assistant-Clerk
Anara Trzan, Directrice Infrastructure et Urbanisme et directrice générale adjointe/ Director of Infrastructure and Urban Planning and Deputy Director General

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La Mairesse, Mme Julie Brisebois, souhaite la bienvenue aux personnes présentes en salle ainsi qu'aux citoyens qui visionneront l'enregistrement de cette séance ordinaire du conseil municipal du 16 juin 2026.

Avant le début de la séance, la Mairesse confirme que le quorum est atteint, tous les membres du conseil étant présents.

La mairesse souligne la présence de M. Robert Malek, directeur général, de Mme Cassandra Vilo, assistante-greffière par intérim, ainsi que de Mme Anara Trzan, directrice de l'Infrastructure et de l'Urbanisme. Elle souhaite également la bienvenue au commandant Jean-Sébastien Masson du PDQ 1, qui assiste à sa première séance du conseil municipal de Senneville. Enfin, elle souligne la présence, dans la salle, de M. Gianni Peretti, assistant-trésorier.

La Mairesse rappelle que, comme à l'habitude, la séance est filmée et que l'enregistrement sera disponible pour visionnement à compter du lendemain sur le site Internet du Village. Elle précise qu'aux périodes de questions, les citoyens devront se présenter au microphone afin que leurs interventions soient captées adéquatement.

Point d'information de la Mairesse

Avant de procéder à la première période de questions, la mairesse transmet une brève mise à jour concernant le vignoble. Elle mentionne qu'au cours des dernières séances du Conseil, certains citoyens ont exprimé des préoccupations ou formulé des commentaires relativement aux activités qui s'y déroulent. Elle informe les citoyens qu'un avis formel a été transmis par les avocats du Village de Senneville à la partie concernée afin de clarifier la situation et de rappeler les obligations applicables. Compte tenu du contexte juridique en cours, aucun autre commentaire ne sera formulé à ce sujet

OPENING OF THE MEETING

The Mayor, Ms. Julie Brisebois, welcomes those present in the room as well as residents who will be viewing the recording of this regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

Before the beginning of the sitting, the Mayor confirms that quorum is present, all members of Council being in attendance.

The Mayor notes the presence of Mr. Robert Malek, Director General, Ms. Cassandra Vilo, Interim Assistant Clerk, as well as Ms. Anara Trzan, Director of Infrastructure and Urban Planning. She also extends a warm welcome to Commander Jean-Sébastien Masson of Station 1, who is attending his first meeting of the Senneville Municipal Council. Finally, she notes the presence, in the room, of Mr. Gianni Peretti, Assistant Treasurer.

The Mayor reminds attendees that, as usual, the sitting is being filmed and that the recording will be available for viewing as of the following day on the Village's website. She specifies that, during the question periods, residents must approach the microphone so that their interventions may be properly captured.

Information Update from the Mayor

Before proceeding to the first question period, the Mayor provides a brief update regarding the vineyard. She notes that, during recent Council meetings, some residents have expressed concerns or made comments regarding the activities taking place there. She informs residents that a formal notice has been sent by the Village of Senneville's legal counsel to the party concerned in order to clarify the situation and reiterate the applicable obligations. Given the ongoing legal context, no further comments will be made on this matter at this time, and no additional questions



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2026.
Regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

pour le moment et aucune question additionnelle portant sur ce dossier ne pourra être traitée à cette étape. Elle précise que le Village est actuellement dans l'attente du dépôt des demandes d'usage conditionnel. Celles-ci seront analysées et traitées dès leur réception, conformément à la réglementation municipale en vigueur. Les citoyens seront appelés à participer au processus au moment opportun, conformément aux mécanismes prévus par la réglementation applicable.

regarding this file can be addressed at this stage. She further specifies that the Village is currently awaiting the submission of conditional use applications. These applications will be analyzed and processed upon receipt, in accordance with the applicable municipal regulations. Residents will have an opportunity to participate in the process at the appropriate time, in accordance with the procedures set out in the applicable regulations.

2026-06-061 1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **Proposé** par la Conseillère Shannon O'Halloran
Appuyé par la Conseillère Michelle Jackson Trepanier
et **RÉSOLU** :

QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. **PRÉSENTATION – aucune**

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS** (15 minutes)

Avant d'ouvrir la période de questions, la Mairesse rappelle que, conformément au Règlement sur la régie interne des séances du Conseil, chaque période de questions est d'une durée maximale de 15 minutes et chaque personne peut poser une question et une sous-question sur un même sujet. S'il reste du temps après que toutes les personnes présentes aient posé leur première question, des questions additionnelles pourront être permises.

La Mairesse demande aux citoyens souhaitant déposer des documents à l'administration ou au Conseil d'attendre d'y être invités et de transmettre leurs documents à la l'assistante-greffière par intérim.

Elle rappelle que les citoyens peuvent en tout temps envoyer leurs questions et commentaires via la section « Demande en ligne » sur le site Internet. Il n'est pas nécessaire d'attendre la séance du conseil pour s'adresser au Conseil ou à l'administration.

Elle précise que, comme à l'habitude, la période de questions débutera par les questions des personnes présentes dans la salle, suivies des questions reçues par écrit. Aucune question écrite a été reçue par l'entremise de la plateforme en ligne pour la présente séance.

Elle invite également les citoyens à s'identifier lorsqu'ils se présentent au microphone.

1. **ADOPTION OF THE AGENDA**

It is **Moved** by Councillor Shannon O'Halloran
Seconded by Councillor Michelle Jackson Trepanier
and **RESOLVED**:

THAT the agenda of the present regular sitting of the Municipal Council be adopted as submitted.

UNANIMOUSLY ADOPTED.

2. **PRESENTATION - none**

3. **QUESTION PERIOD** (15 minutes)

Before opening the question period, the Mayor reminds attendees that, in accordance with the By-law governing the internal procedures of Council sittings, each question period has a maximum duration of 15 minutes, and each person may ask one question and one supplementary question on the same subject. If time remains after all persons present have asked their initial question, additional questions may be permitted.

The Mayor asks residents wishing to submit documents to the administration or to Council to wait until they are invited to do so and to provide their documents to the Interim Assistant Clerk.

She reminds citizens that they can send their questions and comments at any time through the "Online Request" section on the website. It is not necessary to wait for the Council meeting to address the council or the administration.

She specifies that, as usual, the question period will begin with questions from those present in the room, followed by questions received in writing. No written question was received through the online platform for the present sitting.

She also invites residents to identify themselves when approaching the microphone.



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2026.
Regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2026-06-062

4.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 26 mai 2026.

Il est **Proposé** par la Conseillère Michelle Jackson Trepanier
Appuyé par la Conseillère Nina Hodge
et **RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 26 mai 2026, soit adopté tel que soumis.

QUE ledit procès-verbal a été remis à chaque membre du Conseil conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ADMINISTRATION, FINANCES, AFFAIRES JURIDIQUES ET RESSOURCES HUMAINE

5.1. ADMINISTRATION

5.2. FINANCES

2026-06-063

5.2.1. Approbation des opérations financières.

Il est **Proposé** par la Conseillère Camille Frenette
Appuyé par la Conseillère Tanya Narang
et **RÉSOLU**:

D'APPROUVER la liste des comptes payables pour la période du 27 mai 2026 au 3 juin 2026 tel que soumis, relativement à des dépenses imputables à des activités financières et d'investissement totalisant **97 162,84 \$**;

ET
D'APPROUVER la liste des paiements préautorisés, déboursés émis et paiements électroniques, pour la même période, tel que présentée totalisant **76 159,23 \$**;

QUE tous ces paiements, totalisant **173 322,07 \$**, soient prélevés à même le compte du Village de Senneville, à la Banque de Montréal, succursale de l'Île-Perrot;

ET
D'APPROUVER la liste des **salaires versés** pour la période du 1 mai au 31 mai 2026, telle que déposée devant le Conseil;

Rémunération des élus:	8 409,70 \$
Salaires des employés:	69 685,92 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. ADOPTION OF THE MINUTES

4.1. Adoption of the minutes of the regular sitting of the Municipal Council held on May 26, 2026.

It is **Moved** by Councillor Michelle Jackson Trepanier
Seconded by Councillor Nina Hodge
and **RESOLVED**:

THAT the minutes of the regular sitting of the Municipal Council held on May 26, 2026, be adopted as submitted.

THAT said minutes were given to each member of the Council in accordance with the provisions of section 333 of the *Cities and Towns Act*.

UNANIMOUSLY ADOPTED.

5. ADMINISTRATION, FINANCE, LEGAL AFFAIRS AND HUMAN RESOURCES

5.1. ADMINISTRATION

5.2. FINANCES

5.2.1. Approval of the financial transactions.

It is **Moved** by Councillor Camille Frenette
Seconded by Councillor Tanya Narang
and **RESOLVED**:

TO APPROVE the list of accounts payable for the period of May 27, 2026, to June 3, 2026, as submitted, for expenses attributable to financial and investment activities totaling **\$97,162.84**;

AND
TO APPROVE the list of pre-authorized payments, disbursements issued and electronic payments, for the same period, as presented, totalling **\$76,159.23**;

THAT all these payments, totaling **\$173,322.07** be drawn from the Village of Senneville's account at the Bank of Montreal, Île-Perrot branch;

AND
TO APPROVE the list of the **salaries paid** for the period of May 1 to May 31, 2026, as filed with the Council;

Remuneration of elected officials:	\$8,409.70
Salaries of employees:	\$69,685.92

UNANIMOUSLY ADOPTED.



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2026.
Regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

5.2.2. Dépôt des rapports financiers 2025

La Mairesse mentionne que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, Robert Malek, Directeur général et Greffier-Trésorier, dépose le rapport financier comprenant le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 et que lesdits documents seront transmis au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Point d'information de la Mairesse

La mairesse mentionne que, conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, l'auditeur indépendant réalise son audit des états financiers du Village de Senneville et émet une opinion sans réserve sur les états financiers au 31 décembre 2025. Elle indique que les principaux éléments du rapport financier figurent dans le prochain Info-Conseil et sont également disponibles sur le site Web du Village.

Les revenus de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 totalisent environ 8,7 M\$, tandis que les charges s'élèvent à environ 8,1 M\$. De ce montant, 4,6 M\$ correspondent à la quote-part du Village de Senneville pour les services de l'Agglomération de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Montréal. Après prise en compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers font état d'un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 639 000 \$.

Cet excédent découle principalement de revenus de taxes foncières supérieurs au budget de 193 000 \$, ainsi que d'un remboursement de frais de justice totalisant 123 000 \$. À l'inverse, l'absence d'une subvention de la Ville de Montréal prévue au budget réduit l'excédent de 100 000 \$. Du côté des dépenses, le poste de l'administration générale dépasse le budget de 238 000 \$, principalement en raison des honoraires juridiques engagés. Par ailleurs, certains postes au sein de l'administration et des travaux publics demeurent vacants durant une partie de l'année, tandis que certaines interventions et activités prévues au budget ne sont pas réalisées, ce qui génère un surplus additionnel de 552 000 \$. Enfin, les différentes affectations, utilisations de surplus et investissements contribuent positivement au résultat pour un montant de 79 000 \$.

La mairesse précise également que l'excédent accumulé et les réserves du Village, incluant les résultats de l'exercice 2025, totalisent plus de 3,8 M\$. De cette somme, plus de 1,4 M\$ sont déjà réservés à la réalisation de projets futurs. Le solde sert notamment au financement de travaux d'infrastructures et de projets prévus au programme quinquennal d'immobilisations. Pour obtenir davantage de renseignements, les citoyens sont invités à consulter le prochain Info-Conseil.

5.3 AFFAIRES JURIDIQUES

5.3.1. Recours judiciaire concernant l'immeuble situé au 300, chemin de Senneville.

CONSIDÉRANT QUE le permis de construction No 2022-04048 a été délivré le 22 juin 2023 pour la construction d'un

5.2.2. Tabling of 2025 financial reports

The Mayor states that, in accordance with Article 105.1 of the *Cities and Towns Act*, Robert Malek, Director General and Clerk-Treasurer, tables the financial report, which includes the external auditor's report for the fiscal year ending December 31, 2025, and that said documents will be forwarded to the Minister of Municipal Affairs and Housing.

Information Update from the Mayor

The Mayor notes that, in accordance with generally accepted auditing standards in Canada, the independent auditor conducted an audit of the Village of Senneville's financial statements and issued an unqualified opinion on the financial statements as at December 31, 2025. She indicates that the key highlights of the financial report are presented in the next Info-Council newsletter and are also available on the Village's website.

Revenues for the fiscal year ended December 31, 2025, total approximately \$8.7 million, while expenses amount to approximately \$8.1 million. Of this amount, \$4.6 million represents the Village of Senneville's share of the costs for services provided by the Montréal Agglomeration and the Communauté métropolitaine de Montréal. After taking into account the various reconciliation items for tax purposes, the financial statements show an operating surplus for tax purposes of \$639,000.

This surplus results primarily from property tax revenues exceeding budget projections by \$193,000, as well as a reimbursement of legal expenses totaling \$123,000. Conversely, the absence of a grant from the City of Montréal that had been included in the budget reduced the surplus by \$100,000. On the expenditure side, general administration costs exceeded the budget by \$238,000, mainly due to legal fees incurred during the year. In addition, certain positions within the administration and public works departments remained vacant for part of the year, while some budgeted projects and activities were not carried out, generating an additional surplus of \$552,000. Finally, various appropriations, uses of surplus funds, and investments contributed positively to the year's results by \$79,000.

The Mayor further notes that the Village's accumulated surplus and reserves, including the results for the 2025 fiscal year, total more than \$3.8 million. Of this amount, more than \$1.4 million has already been earmarked for future projects. The remaining balance will be used, in part, to finance infrastructure upgrades and projects identified in the Village's Five-Year Capital Expenditure Program. For further information, residents are invited to consult the next Info-Council newsletter.

5.3. LEGAL AFFAIRS

5.3.1. Legal remedy concerning the property located at 300 Senneville Road.

WHEREAS building permit No. 2022-04048 was issued on June 22, 2023, for the construction of a new main

2026-06-064



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2026.
Regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

nouveau bâtiment principal sur l'immeuble sis au 300, chemin de Senneville, connu comme étant les lots 1 977 215, 1 977 216 et 1 977 217 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le permis de construction No 2022-04048 a été renouvelé pour une période supplémentaire de six (6) mois se terminant le 24 mars 2025, en application de l'article 3.4.1 du *Règlement sur les permis et certificats No 451*;

CONSIDÉRANT QUE malgré l'échéance du permis de construction No 2022-04048, il a été constaté, lors de l'inspection réalisée le 9 décembre 2025, que des travaux de construction se poursuivent sur l'immeuble;

CONSIDÉRANT QUE les inspections réalisées sur l'immeuble ont révélé que les travaux réalisés sur celui-ci contreviennent à plusieurs dispositions de la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QU' en date du 11 décembre 2025, le Village de Senneville a exigé la cessation immédiate des travaux jusqu'à ce que le requérant se conforme à la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le requérant ne s'est pas conformé à la réglementation en vigueur ni à l'avis d'infraction émis par le Village ordonnant l'arrêt des travaux, et que des travaux de construction se poursuivent sur l'immeuble;

CONSIDÉRANT QUE l'article 227 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) et les articles 58 et 61 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-27.1);

CONSIDÉRANT QUE le dossier présente un degré de complexité justifiant le recours à des services juridiques.

EN CONSÉQUENCE,

Il est **Proposé** par la Conseillère Camille Frenette
Appuyé par la Conseillère Michelle Jackson Trepanier
et **RÉSOLU** :

QUE l'étude Morency, Société d'avocats s.e.n.c.r.l. soit mandatée pour faire parvenir une mise en demeure au propriétaire de l'immeuble sis au 300, chemin de Senneville, le sommant notamment de cesser immédiatement tous travaux de construction et de déposer, dans un délai de trente (30) jours de la réception de la mise en demeure, une nouvelle demande de permis conforme à la réglementation municipale, pour rendre conformes les travaux déjà effectués et procéder à la complétion du bâtiment principal ou, à défaut, pour la démolition des ouvrages déjà construits sur cet immeuble;

QU' à défaut par le propriétaire de l'immeuble de se conformer à la mise en demeure et de réaliser les travaux requis dans le délai imparti, l'étude Morency, Société d'avocats s.e.n.c.r.l. soit mandatée pour introduire tout recours judiciaire utile afin d'obtenir les ordonnances requises pour faire respecter la réglementation municipale ainsi que les dispositions législatives pertinentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

building on the property located at 300 Senneville Road, known as lots 1 977 215, 1,977,216, and 1,977,217 in the *cadastre du Québec*;

WHEREAS building permit No. 2022-04048 has been renewed for an additional period of six (6) months ending on March 24, 2025, pursuant to Section 3.4.1 of *By-law No. 451 on Permits and Certificates*;

WHEREAS despite the expiration of building permit No. 2022-04048, an inspection conducted on December 9, 2025, revealed that construction work is still underway on the building;

WHEREAS inspections of the building have revealed that the work carried out on it violates several provisions of municipal regulations;

WHEREAS on December 11, 2025, the Village of Senneville ordered the immediate cessation of work until the applicant complies with applicable regulations;

WHEREAS the applicant has failed to comply with applicable regulations or with the notice of violation issued by the Village ordering the work to be stopped, and construction work on the building is continuing;

WHEREAS section 227 of the Act respecting land use planning and development (C.Q.L.R, c A-19.1) and sections 58 and 61 of the *Municipal Powers Act* (C.Q.L.R, c C-27.1);

WHEREAS the case is sufficiently complex to justify the use of legal services.

THEREFORE,

It is **Moved** by Councillor Camille Frenette
Seconded by Councillor Michelle Jackson Trepanier
and **RESOLVED**:

THAT Morency, *Société d'avocats*, s.e.n.c.r.l., be retained to serve a formal notice on the owner of the building located at 300 Senneville Road, demanding, in particular, that he immediately cease all construction work and, within thirty (30) days of receiving the formal notice, file a new permit application in compliance with municipal regulations, to bring the work already performed into compliance and proceed with the completion of the main building or, failing that, to demolish the structures already built on this property;

THAT if the owner of the Building fails to comply with the formal notice and to carry out the required work within the specified time limit, the law firm Morency, *Société d'avocats*, s.e.n.c.r.l., shall be authorized to file any appropriate legal action to obtain the necessary orders to ensure compliance with municipal regulations and relevant statutory provisions.

UNANIMOUSLY ADOPTED.



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2026.
Regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

5.4 RESSOURCES HUMAINES

5.4 HUMAN RESOURCES

6. INFRASTRUCTURE ET URBANISME

6. INFRASTRUCTURE AND URBAN PLANNING

6.1. INFRASTRUCTURE

6.1. INFRASTRUCTURE

6.2. URBANISME

6.2. URBAN PLANNING

2026-06-065 6.2.1. Approbation combinée du PIIA – 57, avenue Boisbriand, 33, avenue Tunstall et 254, rue Sainte-Anne.

6.2.1. Combined approval of the SPAIP – 57 Boisbriand Avenue, 33 Tunstall Avenue, and 254 Sainte-Anne Street.

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement numéro 452* sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel sont assujetties les propriétés qui suivent, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation du Conseil;

WHEREAS *By-law number 452* respecting site planning and architectural integration program to which the following properties are subject, requires that, prior to the issuance of a certificate of authorization and/or a building permit, the plans be submitted for approval by the Council;

CONSIDÉRANT QUE les demandes ont été analysées par le comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 1 juin 2026;

CONSIDERING that the requests were reviewed by the Planning Advisory Committee during the June 1, 2026, meeting;

EN CONSÉQUENCE,

THEREFORE,

Il est **Proposé** par la Conseillère Tanya Narang
Appuyé par la Conseillère Nina Hodge
et **RÉSOLU:**

It is **Moved** by Councillor Tanya Narang
Seconded by Councillor Nina Hodge
and **RESOLVED:**

QUE les plans et documents associés aux demandes suivantes **soient approuvés** :

THAT the plans and documents associated with the following requests **be approved:**

Adresse/Address	No de demande/ Request Number	Projet/Project	Date dépôt documents/ Document deposit date
57, avenue Boisbriand (Lot 6 152 208)	2024-00160	Modification des plans approuvés pour la construction d'un nouveau bâtiment principal (résidence)/Modification of the approved plans for the construction of a new main building (residence)	2026/04/13
33, avenue Tunstall	2026-00019	Construction accessoire d'un perron d'entrée avec escalier et d'un trottoir en pavé en façade avant d'un bâtiment principal (résidence)/Accessory construction of a front porch with stairs and a pathway with pavers in the front facade of the main building (residence)	07/04/2026 et 12/05/2026
254, rue Sainte-Anne	2026-00048	Modification et reconstruction d'un perron d'entrée avec escalier et garde-corps ainsi que la reconstruction du trottoir en pavé en façade avant d'un bâtiment principal (résidence)/Modification and reconstruction of the entrance front porch with stairs and guardrail as well as the reconstruction of the paver pathway of the front facade of a main building (residence)	8/05/2026 et 14/05/2026

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

UNANIMOUSLY ADOPTED.



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2026.
Regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

2026-06-066	6.2.2 Désignation d'une fonctionnaire désignée responsable de l'application des règlements municipaux.	6.2.2 Designation of an authorized officer for the enforcement of municipal by-laws.
	CONSIDÉRANT QUE, conformément aux articles 119 et 120 de la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i> (RLRQ, c. A-19.1), la municipalité doit désigner les fonctionnaires chargés de l'application de sa réglementation; CONSIDÉRANT QUE la Direction Infrastructure et Urbanisme et directrice générale adjointe doit être en mesure d'assurer l'application uniforme et conforme des règlements municipaux; CONSIDÉRANT QUE le Village de Senneville souhaite bénéficier d'une assistance technique en urbanisme offert par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin de soutenir l'application de la réglementation d'urbanisme; EN CONSÉQUENCE, Il est Proposé par la Conseillère Nina Hodge Appuyé par la Conseillère Tanya Narang et RÉSOLU : DE DÉSIGNER la personne suivante à titre de fonctionnaire désignée pour l'application de la réglementation municipale du Village de Senneville, incluant la réglementation d'urbanisme et tout règlement dans lequel la fonction est prévue: • Mme Andréanne Godbout, Urbaniste à l'UMQ. QUE cette personne exerce les pouvoirs et responsabilités prévus à la législation applicable et aux règlements municipaux jusqu'à la fin de son mandat. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 7. CIRCULATION ET MOBILITÉ DURABLE	WHEREAS, in accordance with sections 119 and 120 of the <i>Act Respecting Land Use Planning and Development</i> (CQLR, c. A-19.1), the municipality must designate the officials responsible for the enforcement of its by-laws; WHEREAS the Director of Infrastructure and Urban Planning and Deputy Director General must be able to ensure the uniform and compliant enforcement of municipal by-laws; WHEREAS the municipality wishes to take advantage of the technical assistance in urban planning offered by the <i>Union des municipalités du Québec</i> (UMQ) to support the enforcement of urban planning regulations; THEREFORE, It is Moved by Councillor Nina Hodge Seconded by Councillor Tanya Narang and RESOLVED: TO DESIGNATE the following person as designated official for the enforcement of the municipal by-laws of the Village of Senneville, including urban planning by-laws and any by-law in which this function is provided: • Ms. Andréanne Godbout, Urban Planner at UMQ. THAT this person exercise the powers and responsibilities provided for in the applicable legislation and municipal by-laws until the end of her term of office. UNANIMOUSLY ADOPTED. 7. CIRCULATION AND SUSTAINABLE MOBILITY

Point d'information de la Mairesse

La mairesse présente une mise à jour concernant la circulation et la mobilité durable. Elle indique que, selon la plus récente infolettre du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) au sujet du projet de remplacement du pont de l'Île-aux-Tourtes, l'échéancier demeure respecté et que la mise en service de la première structure est toujours prévue d'ici la fin de l'année. Selon la planification actuelle, de deux à trois fermetures complètes du pont sont nécessaires en fonction de l'avancement des travaux. Ces fermetures visent à permettre la reconfiguration de l'autoroute 40 à Senneville ainsi que le transfert de la circulation vers la nouvelle structure. Les dates des entraves sont annoncées sur les plateformes officielles du projet lorsqu'elles sont confirmées.

Information Update from the Mayor

The Mayor provides an update on transportation and sustainable mobility. She indicates that, according to the most recent newsletter from the *Ministère des Transports et de la Mobilité durable* (MTMD) regarding the *Île-aux-Tourtes* Bridge replacement project, the project schedule remains on track and the first structure is still expected to be commissioned by the end of the year. Based on the current planning, two to three full bridge closures will be required depending on the progress of the work. These closures are necessary to allow for the reconfiguration of Highway 40 in Senneville and the transfer of traffic onto the new structure. The dates of these traffic disruptions will be announced on the project's official communication platforms once they are confirmed.



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2026.
Regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

La mairesse rappelle également certaines options de transport collectif offertes aux résidents depuis la mise en service du REM de l'Ouest, notamment la ligne d'autobus 222 ainsi que le trajet révisé de la ligne 212, qui permet maintenant de se rendre jusqu'à une station du REM.

The Mayor also reminds residents of certain public transit options available since the launch of the West REM, including Bus Route 222 and the revised Route 212, which now provides service to a REM station.

Elle souhaite également mettre en lumière le service de taxi collectif desservant le territoire de Senneville. Initialement utilisé principalement pour les déplacements vers le terminus John-Abbott et le campus Macdonald, ce service permet désormais également de rejoindre une station du REM. Elle précise que le service est intégré au réseau de transport collectif et qu'il est accessible avec un titre de transport valide ou un abonnement mensuel applicable.

She also wishes to highlight the collective taxi service operating within the territory of Senneville. Initially used primarily for travel to the John Abbott Terminal and the Macdonald Campus, this service now also provides access to a REM station. She notes that the service is integrated into the public transit network and may be used with a valid transit fare or an applicable monthly pass.

La mairesse rappelle également que les résidents de 65 ans et plus de l'agglomération de Montréal peuvent bénéficier d'un abonnement mensuel gratuit leur donnant accès aux services de transport collectif admissibles sur l'île de Montréal.

The Mayor further reminds residents that individuals aged 65 and over who reside within the Montréal Agglomeration may be eligible for a free monthly pass providing access to eligible public transit services on the Island of Montréal.

Enfin, elle explique que l'utilisation du taxi collectif est simple : il suffit de repérer l'arrêt le plus près de son domicile et de communiquer avec la Coop Taxi de l'Ouest en précisant qu'il s'agit d'un déplacement en taxi collectif. Une réservation effectuée environ 30 minutes à l'avance est généralement recommandée. Elle souligne que ce service constitue une option de déplacement efficace et avantageuse pour les résidents de Senneville.

Finally, she explains that using the collective taxi service is straightforward: residents need only identify the stop closest to their residence and contact *Coop Taxi de l'Ouest*, specifying that the trip is for the collective taxi service. A reservation made approximately 30 minutes in advance is generally recommended. She emphasizes that this service represents an efficient and convenient transportation option for Senneville residents.

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8. RECREATION, CULTURE AND COMMUNITY LIFE

Compte-rendu récréatif

Recreational update

La conseillère Michelle Jackson Trepanier présente une mise à jour concernant le programme Municipalités amies des aînés (MADA). Elle explique que ce programme, soutenu par le gouvernement du Québec, vise à promouvoir le bien-être, la participation sociale et la qualité de vie des personnes âgées au sein de leur communauté. Le programme encourage les municipalités à adopter des politiques, des services et des infrastructures adaptés aux besoins d'une population vieillissante. Une municipalité reconnue dans le cadre de la démarche MADA favorise notamment le maintien à domicile des aînés en misant sur la santé, la sécurité, la participation sociale et le vieillissement actif.

Councillor Michelle Jackson Trepanier provides an update on the *Municipalités amies des aînés* (MADA) program. She explains that this program, supported by the Government of Quebec, aims to promote the well-being, social participation, and quality of life of seniors within their communities. The program encourages municipalities to adopt policies, services, and infrastructure that are adapted to the needs of an aging population. A municipality engaged in the MADA process supports aging in place by fostering health, safety, social participation, and active aging.

Elle rappelle que cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet mondial des Municipalités amies des aînés lancé par l'Organisation mondiale de la santé en 2006 afin de répondre aux défis liés au vieillissement de la population. Cette démarche repose sur plusieurs domaines d'intervention visant à favoriser l'inclusion sociale, la santé, la sécurité et la participation citoyenne des aînés.

She notes that this initiative is part of the *Municipalités amies des aînés* project launched by the World Health Organization in 2006 to address the challenges associated with an aging population. The approach is based on several areas of intervention designed to promote social inclusion, health, safety, and civic participation among older adults.

Au début de l'année 2026, le Village de Senneville met en place un comité MADA composé de six membres afin de piloter l'élaboration de sa propre démarche. En s'appuyant sur les domaines d'intervention du programme et à la suite d'une consultation des résidents, le comité élabore un plan d'action comportant des objectifs et des mesures concrètes destinés à orienter les politiques, programmes, services et infrastructures du Village en fonction des besoins de la population. L'objectif est de favoriser un vieillissement actif permettant aux aînés de demeurer en santé, engagés dans

In early 2026, the Village of Senneville establishes a six-member MADA committee to oversee the development of its local initiative. Drawing on the program's areas of intervention and following consultations with residents, the committee develops an action plan that includes specific objectives and measures intended to guide the Village's policies, programs, services, and infrastructure based on community needs. The objective is to promote active aging, enabling seniors to remain healthy, engaged



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2026.
Regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

leur communauté et autonomes le plus longtemps possible.

in their community, and independent for as long as possible.

La conseillère indique également qu'une consultation destinée aux résidents âgés de 55 ans et plus est lancée à l'occasion de Senneville en fête du 4 juillet. Cette consultation prend la forme d'un sondage visant à recueillir les commentaires des citoyens sur les services offerts par le Village ainsi qu'à identifier leurs besoins et leurs attentes. Les résultats serviront à l'élaboration d'un plan d'action qui sera rendu public ultérieurement. Le sondage est accessible en ligne et pourra également être offert en format papier au besoin. La participation des résidents est encouragée afin de soutenir l'élaboration d'une démarche représentative des besoins de la communauté.

The Councillor also indicates that a consultation for residents aged 55 and over is launched during Senneville Day on July 4. The consultation takes the form of a survey designed to gather feedback on municipal services and identify residents' needs and expectations. The results will be used to develop an action plan that will be published at a later date. The survey is available online and may also be provided in paper format if required. Residents are encouraged to participate in order to support the development of an initiative that reflects the needs of the community.

La conseillère présente ensuite quelques informations relatives aux activités de loisirs. Elle rappelle que le carnet des loisirs 2026 est disponible en ligne et qu'il présente l'ensemble de la programmation estivale offerte par le Village.

The Councillor then provides several updates regarding recreation activities. She reminds residents that the 2026 Recreation Guide is available online and contains information on the Village's full summer programming.

Elle souligne que la piscine municipale est ouverte pour la saison estivale depuis le 20 juin et que les programmes aquatiques sont en cours. Elle rappelle également que l'inscription à une activité aquatique par l'entremise de la plateforme Voilà! permet généralement l'accès à plusieurs autres activités aquatiques offertes durant la saison.

She notes that the municipal pool has been open for the summer season since June 20 and that aquatic programs are currently underway. She also reminds residents that registering for an aquatic activity through the Voilà! platform generally provides access to several other aquatic activities offered throughout the season.

La conseillère annonce que la première compétition de natation à domicile a lieu le 25 juin. À cette occasion, la piscine ferme exceptionnellement à 16 h 30 afin de permettre les préparatifs de l'événement. Les compétitions subséquentes reprennent ensuite selon l'horaire habituel. Les résidents sont invités à assister aux compétitions et à encourager les membres de l'équipe de natation.

The Councillor announces that the first home swim meet takes place on June 25. On that occasion, the pool closes exceptionally at 4:30 p.m. to allow for event preparations. Subsequent swim meets then resume according to the regular schedule. Residents are invited to attend the meets and support the members of the swim team.

Elle présente également le programme estival Jeunesse dans les parcs, destiné aux jeunes de 4 à 14 ans. Offert pendant huit semaines, du lundi au jeudi de 13 h à 16 h, ce programme propose diverses activités récréatives, sportives et éducatives se déroulant au parc et au centre communautaire dans un environnement sécuritaire et supervisé.

She also highlights the Youth in the Parks summer program for children aged 4 to 14. Offered over an eight-week period, from Monday to Thursday between 1:00 p.m. and 4:00 p.m., the program includes a variety of recreational, sports, and educational activities held at the park and community centre in a safe and supervised environment.

Enfin, elle rappelle aux citoyens que Senneville en fête se déroule le 4 juillet de 13 h à 22 h. Plusieurs activités gratuites sont offertes tout au long de la journée, notamment des jeux, du bricolage et d'autres activités familiales. Le souper municipal est offert gratuitement aux résidents, sous réserve d'une inscription préalable sur la plateforme Voilà! Des billets sont également disponibles pour permettre aux résidents d'inviter des membres de leur famille ou d'autres invités non-résidents.

Finally, she reminds residents that Senneville Day takes place on July 4 from 1:00 p.m. to 10:00 p.m. A variety of free activities are offered throughout the day, including games, crafts, and other family-oriented activities. The municipal dinner is provided free of charge to residents, subject to advance registration through the Voilà! platform. Tickets are also available for residents who wish to invite family members or other non-resident guests.

La conseillère conclut en invitant les citoyens à consulter le Guide des loisirs, le site Web du Village, la plateforme Voilà! ainsi que la page Facebook du Village pour obtenir davantage de renseignements sur les activités et événements à venir.

The Councillor concludes by encouraging residents to consult the Recreation Guide, the Village website, the Voilà! platform, and the Village's Facebook page for additional information on upcoming activities and events.

9. COMMUNICATIONS

Compte-rendu des communications

La conseillère Tanya Narang présente un aperçu des informations récemment diffusées par la municipalité.

9. COMMUNICATIONS

Communications update

Councillor Tanya Narang provides an overview of information recently released by the municipality.



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2026.
Regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

Elle souligne notamment la publication d'un article portant sur la présence des tortues sur le réseau routier et rappelle l'importance pour les usagers de la route de faire preuve de vigilance afin de contribuer à la protection de ces espèces vulnérables, particulièrement durant leur période de ponte.

She highlights the publication of an article regarding the presence of turtles on local roads and reminds motorists of the importance of remaining vigilant in order to help protect these vulnerable species, particularly during their nesting season.

Elle mentionne également la diffusion d'informations relatives à la maladie de Lyme. À cet égard, la Direction régionale de santé publique de Montréal signale une augmentation du risque associé à cette maladie et rappelle les principales mesures de prévention ainsi que les démarches à suivre en cas de piqûre de tique.

She also refers to information recently shared concerning Lyme disease. In this regard, Montréal Public Health reports an increased risk associated with Lyme disease and reminds residents of the recommended preventive measures, as well as the appropriate steps to take in the event of a tick bite.

La conseillère fait aussi référence aux informations transmises concernant la deuxième phase des travaux de réfection des murets patrimoniaux de Senneville. Ces travaux se déroulent du 1er juin au 31 juillet entre les adresses 241 et 249, chemin de Senneville. Elle précise que ces travaux sont réalisés et financés entièrement par la Ville de Montréal.

The Councillor also provides an update on Phase 2 of the Senneville heritage wall rehabilitation project. The work is taking place between June 1 and July 31 along Senneville Road, between civic addresses 241 and 249. She notes that the project is being carried out and fully funded by the City of Montréal.

Enfin, la conseillère rappelle que les citoyens peuvent suivre l'actualité municipale et obtenir des renseignements supplémentaires par l'entremise des différentes plateformes de communication du Village, notamment Facebook, Instagram et LinkedIn.

Finally, the Councillor reminds residents that they can stay informed about municipal news and access additional information through the Village's communication platforms, including Facebook, Instagram, and LinkedIn.

10. DÉPENSES ET ENGAGEMENTS

10. EXPENSES AND FUND COMMITMENT

10.1. Dépôt du certificat de l'assistant-trésorier sur la disponibilité des crédits pour l'acquittement des dépenses et des engagements.

10.1 Tabling of the Assistant Treasurer's certificate on the availability of credits for the payment of expenses and commitments.

Le certificat de l'assistant-trésorier sur la disponibilité des crédits pour l'acquittement des dépenses et des engagements est déposé au Conseil.

The Assistant Treasurer's certificate on the availability of credits for the payment of expenses and commitments is filed with the Council.

11. AFFAIRES D'AGGLOMÉRATION ET ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE BANLIEUE

11. AGGLOMERATION BUSINESS AND ASSOCIATION OF SUBURBAN MUNICIPALITIES

Point d'information de la Mairesse

Information Update from the Mayor

La mairesse informe les citoyens que, comme mentionné le mois précédent, la consultation pré-budgétaire 2027 de la Ville de Montréal se tient en séance publique le 10 juin. Elle précise qu'à titre de membre de la Commission sur les finances et l'administration, elle participe aux travaux de cette consultation.

The Mayor informs residents that, as mentioned the previous month, the City of Montréal's 2027 pre-budget consultation is held in a public session on June 10. She notes that, as a member of the *Commission sur les finances et l'administration*, she participates in the consultation process.

Dans le cadre de cette démarche, la Commission accueille Monique Jérôme-Forget, ancienne présidente du Conseil du trésor et ancienne ministre des Finances, ainsi que Nicolas Marceau, professeur titulaire en sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal et ancien ministre des Finances et de l'Économie. Ceux-ci présentent les conclusions et recommandations de leur rapport découlant d'un important chantier sur la fiscalité et les finances municipales réalisé à la demande de l'Union des municipalités du Québec.

As part of this initiative, the Commission welcomes Monique Jérôme-Forget, former President of the Treasury Board and former Minister of Finance, as well as Nicolas Marceau, Professor of Economics at the Université du Québec à Montréal and former Minister of Finance and the Economy. They present the findings and recommendations of their report stemming from a major review of municipal taxation and municipal finances commissioned by the *Union des municipalités du Québec*.

La mairesse indique que ce rapport comprend 21 recommandations. Plusieurs d'entre elles s'adressent au

The Mayor explains that the report includes 21 recommendations. While several are directed to the



gouvernement du Québec, tandis que d'autres concernent directement les municipalités. Le rapport souligne notamment l'importance de reconnaître les besoins croissants en matière d'investissement dans les infrastructures municipales et la nécessité de planifier adéquatement leur entretien à long terme.

Elle mentionne que cet exercice permet également aux représentants des villes liées de présenter leurs observations. Dans le cadre de son intervention, elle souligne l'importance du rapport, qui met en lumière les défis financiers auxquels font face les municipalités, notamment l'augmentation des responsabilités assumées par celles-ci sans que les sources de revenus disponibles évoluent nécessairement au même rythme.

La mairesse attire également l'attention sur la méthode utilisée pour répartir les dépenses de l'agglomération de Montréal entre les municipalités liées. Elle explique que cette répartition repose principalement sur la richesse foncière des municipalités, ce qui peut entraîner des variations importantes à la suite du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation. Ces fluctuations peuvent avoir des répercussions significatives sur les contributions exigées de certaines municipalités, indépendamment du niveau de services reçus ou des décisions prises localement.

Elle précise que, pour des municipalités comme le Village de Senneville, les contributions à l'agglomération représentent une part importante du budget municipal, ce qui peut compliquer la planification financière à long terme ainsi que la réalisation de projets d'investissement.

En conclusion, la mairesse souligne la nécessité d'examiner cette question afin de favoriser un modèle de financement offrant davantage de prévisibilité et de stabilité pour l'ensemble des municipalités concernées. Elle indique que cette intervention est présentée dans le cadre des travaux de la Commission sur les finances et l'administration.

Government of Quebec, others concern municipalities directly. The report highlights, among other things, the importance of recognizing growing municipal infrastructure needs and the necessity of planning adequately for their long-term maintenance.

She notes that the consultation also provides an opportunity for representatives of the related municipalities to share their perspectives. During her presentation, she emphasizes the significance of the report, which highlights the financial challenges faced by municipalities, particularly the increasing responsibilities assumed by local governments without a corresponding evolution in available revenue sources.

The Mayor also draws attention to the method used to allocate the expenses of the Montréal Agglomeration among the related municipalities. She explains that this allocation is based primarily on municipal property wealth, which may result in significant variations following the adoption of a new property assessment roll. These fluctuations can have a substantial impact on the contributions required from certain municipalities, regardless of the level of services received or the decisions made locally.

She notes that, for municipalities such as the Village of Senneville, agglomeration contributions represent a significant portion of the municipal budget, which can complicate long-term financial planning as well as the implementation of capital projects.

In conclusion, the Mayor emphasizes the importance of examining this issue in order to promote a funding model that offers greater predictability and stability for all municipalities concerned. She notes that these comments are presented as part of the work of the *Commission sur les finances et l'administration*.

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SANTÉ PUBLIQUE

Période réservée au service de police

Le commandant Masson du Service de police de la Ville de Montréal (Poste de quartier 1) présente un bilan mensuel des activités du Service de police sur le territoire du Village de Senneville.

12. PUBLIC SECURITY AND PUBLIC HEALTH

Period reserved for the police department

Commander Masson of the Service de Police de la Ville de Montréal (Neighbourhood Station 1) presents a monthly report on policing activities within the Village of Senneville.

13. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

13. NOTICES OF MOTION AND BY-LAWS ADOPTION

2026-06-067 **13.1. Adoption du Règlement numéro 509-1, modifiant le Règlement numéro 509 établissant les tarifs pour l'année 2026**

13.1. Adoption of By-Law number 509-1 amending By-Law 509 establishing the rates for the year 2026.

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné et un projet règlement a été déposé par la mairesse, Mme Julie Brisebois, lors de la séance ordinaire du 26 mai 2026, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

WHEREAS a notice of motion was given and a draft by-law was tabled by the Mayor, Ms. Julie Brisebois, at the regular sitting held on May 26, 2026, in accordance with section 356 of the *Cities and Towns Act*;



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juin 2026.
Regular sitting of the Municipal Council held on June 16, 2026.

ATTENDU QU' aucun changement n'a été apporté au présent règlement depuis le dépôt dudit projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **Proposé** par la Conseillère Nina Hodge
Appuyé par la Conseillère Michelle Jackson Trepanier
et **RÉSOLU**:

D'ADOPTER le Règlement numéro 509-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

WHEREAS no changes have been made to this by-law since the draft by-law was tabled;

THEREFORE,

It is **Moved** by Councillor Nina Hodge
Seconded by Councillor Michelle Jackson Trepanier
and **RESOLVED**:

TO ADOPT By-Law number 509-1.

UNANIMOUSLY ADOPTED.

2026-06-068 **13.2 Avis de motion et dépôt – Projet de Règlement numéro 509-2 (tarifs 2026).**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la mairesse, Mme Julie Brisebois, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera présenté pour adoption le projet de règlement numéro **509-2**, modifiant le *Règlement numéro 509 établissant les tarifs pour l'année 2026*.

Cette modification a pour objet de prévoir une tarification permettant de couvrir les coûts administratifs associés au traitement des demandes en vertu du *Règlement n° 507 sur les usages conditionnels*.

Le projet de règlement est déposé à la présente séance et est disponible pour consultation au bureau de l'Assistante-greffière par intérim ainsi que sur le site internet du Village de Senneville.

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

La Mairesse répond aux questions posées par l'assistance.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant complété, la mairesse souhaite aux personnes présentes une excellente soirée et invite les citoyens à participer régulièrement aux séances du conseil municipal.

Il est **19 h 48** et la Mairesse déclare la séance levée.

Original signé / Original signed

Julie Brisebois
Mairesse / Mayor

13.2 Notice of motion and tabling – Draft By-Law number 509-2 (2026 Rates).

In accordance with section 356 of the *Cities and Towns Act*, the Mayor, Ms. Julie Brisebois, gives notice of motion that, at a subsequent sitting of the Municipal Council, a by-law entitled By-law No. **509-2**, amending *By-Law No. 509 establishing the rates for the year 2026*, will be presented for adoption.

The purpose of this amendment is to establish a fee structure designed to cover the administrative costs associated with processing applications under *By-law No. 507 on Conditional Uses*.

The draft by-law is tabled at this sitting and is available at the Interim Assistant-Clerk office as well as on the Village of Senneville's website.

14. VARIA

15. QUESTION PERIOD

The Mayor answers questions from the audience.

16. CLOSING OF THE SITTING

With all items on the agenda having been addressed, the Mayor wishes those present a pleasant evening and encourages residents to attend Council meetings regularly.

At **7:48 p.m.**, the Mayor declares the sitting adjourned.

Original signé / Original signed

Cassandra Vilo
Assistante-greffière par intérim / Interim Assistant-Clerk